

TROP, C'EST TROP ! ARRÊTEZ LE MASSACRE !

Depuis la création d'Ebra Services, nous avons tous vu nos conditions de travail se dégrader. Si les anciens salariés des titres ont eu la chance de vivre dans une entreprise bienveillante et paternaliste, ce temps est RÉVOLU !

Le lundi 2 octobre, un salarié d'Ebra Services, travaillant dans le service AL-AC-ADD à Woippy, a fait l'objet d'une mise à pied conservatoire et a été convoqué le 10 octobre pour un entretien préalable à un licenciement. Le 16 octobre, il est licencié pour faute grave, sans préavis ni indemnités. Contacté par un journaliste extérieur et sans se méfier, ce salarié lui aurait transféré le lien du webinaire du 14 septembre sur la nouvelle communication du groupe. Selon Yasmine Jourdan, directrice générale d'Ebra Services, c'est une violation de la confidentialité ; la pression de Philippe Carli, directeur du groupe Ebra, est là. Il faut probablement faire un exemple pour démotiver tous ceux qui voudraient s'exprimer. Il se trouve que le journaliste en question est l'auteur de plusieurs articles dénonçant la politique managériale du groupe Ebra, propriété du Crédit mutuel. Plusieurs salariés du groupe s'étant ouverts à ce journaliste sur leur mal-être dû à leurs conditions de travail. Les élus Filpac CGT pensent que la direction en fait un exemple. Ils voient dans ce licenciement, comme dans les sanctions ou menaces sur d'autres salariés, le moyen de maintenir une forte pression sur nos emplois. La messe est dite : ici il faut marcher droit, le moindre faux-pas sera durement sanctionné. Il devient urgent que le management par la terreur de notre direction cesse ! Dans le service des AL-AC-ADD de Woippy, où le turnover est la marche normale de fonctionnement, il est temps de se poser la vraie question : **POURQUOI ?** D'autre part, dans d'autres services, comme le studio graphique, à majorité composé de salariés du « groupe fermé » (issus des titres), une épidémie de départs plus ou moins volontaires est en train de se répandre... Les élus Filpac CGT sont de plus en plus



souvent amenés à accompagner des salariés lors d'entretiens, parfois très formels et d'autres moins.

De son côté, le médecin du travail de Moselle a protégé un salarié en émettant un avis d'inaptitude à tous postes dans l'entreprise et dans le groupe, pour préserver son état de santé. Malgré une quarantaine d'années dans son titre, ce salarié, broyé par la politique managériale d'Ebra Services, se retrouve donc licencié.

Pouvons-nous accepter que nos conditions de travail se dégradent au point où un médecin nous interdise de reprendre n'importe quel poste dans toutes les entreprises du groupe ?

Malgré leurs nombreuses alertes des élus Filpac CGT, la direction attend-elle qu'un malheur arrive pour revoir sa définition de la « bienveillance » ? Ils restent à la disposition de la direction pour engager une vraie discussion afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés d'Ebra Services.